

Prix Départemental du Mérite



Jeudi 10 novembre 2022

Le Département aux côtés des Réunionnais

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Prix départemental du mérite, prix mis en place par le Département en 2006, a vocation à récompenser des Réunionnais au parcours singulier, mais qui ont contribué, à leur manière, au dynamisme économique et agricole du territoire, à la promotion et à la diffusion de notre culture, culinaire, musicale et plus largement artistique, ou encore au renforcement des solidarités dans une société en plein délitement.

Ce prix met en exergue des Réunionnais formidables qui, par leur volonté, leur ingéniosité, leur humanité ou leur talent, ont su faire preuve d'un engagement rayonnant.

Cette année, 14 personnalités toutes aussi importantes et enrichissantes les unes que les autres, se voient décerner ce prix qui récompense leurs qualités, leur ténacité, leur sens du devoir, leur discrétion, leur humilité, leur générosité et leur sincérité.

C'est, au fond, le prix de celles et ceux dont l'âme rayonne dans l'ombre, mais dont l'éclat est si puissant qu'il mérite de briller aux yeux de tous. Car ils portent avec fierté et exemplarité les valeurs de solidarité, d'unité et de fraternité si chères à notre île.

Cyrille Melchior.

Président du Conseil départemental de La Réunion

PRÉAMBULE

C'est dans le cadre de la commémoration du 60^e anniversaire de la Départementalisation en 2006, que le Prix Départemental du Mérite a été créé. Décerné à de nombreux citoyens dans plusieurs domaines (artisanat, agriculture, sport, social, culture, famille, économie, handicap...), il valorise la notion du mérite dans un parcours ou dans le combat mené par chaque personne distinguée, évoluant souvent dans l'ombre ou dans des conditions pas toujours favorables.



C'est ainsi qu'entre 2006 et 2021, près de 151 personnes ont reçu ce Prix récompensant la singularité de leur parcours, leur investissement dans l'éducation et la jeunesse, pour leur engagement dans des domaines divers comme l'agriculture, l'artisanat, le handicap, la famille, la culture, la vie associative...

Modèles de courage et d'insertion qu'il est essentiel de transmettre aux jeunes générations

Par cette reconnaissance, le Département souligne cette année encore, les parcours de vie de femmes et d'hommes réunionnais d'exception et tient à récompenser leurs efforts.

QUELQUES CRITÈRES POUR LA SÉLECTION DES PROFILS

- L'envergure départementale,
- la parité,
- le caractère exceptionnel,
- l'engagement,
- l'humilité,
- le courage,
- la performance,
- la ténacité,
- l'exemplarité.

Le prix a été conçu et fabriqué par les agents départementaux de la filière d'insertion bois de l'atelier départemental. Un trophée réalisé en bois de tamarin, essence rare de La Réunion

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



OLIVIER CADARBACASSE (catégorie agriculture/vigne)

Olivier Cadarbacasse a quitté l'île à l'âge de 11 ans avec ses parents, qui, après avoir monté une entreprise de ferronnerie et de constructions métalliques à La Réunion, ont souhaité changer de vie. C'est ainsi qu'ils reprennent un domaine viticole dans la région Bordelaise où Olivier évolue dans la production du vin de ses parents.

Après son baccalauréat et deux années de préparation HEC, il décroche le concours d'entrée à une grande école supérieure de commerce. En raison des frais de scolarité trop élevés, Olivier choisit la formule de l'apprentissage pendant deux ans en qualité d'adjoint au directeur financier Europe d'un groupe américain de semi-conducteurs. Cette expérience et son diplôme lui permettent de décrocher un poste en école de commerce, au sein d'un Cabinet de conseil faisant partie des Big Five (les cinq plus gros Cabinets de Conseil au monde : Price Water House Coopers). En 2002, Olivier Cadarbacasse et son épouse repartent dans la région bordelaise à Saint-Jean de Blaignac, et reprennent le château le Moulin de Beauséjour. Leur challenge est récompensé par plusieurs médailles dans le *Guide Hachette* car les vins du Château Moulin de Beauséjour s'inscrivent dans une démarche qualitative et reflètent le soin tout particulier porté à la vigne ainsi qu'aux différentes étapes de vinification. 85 % de la production est destinée à l'exportation. Parmi les appellations de ses vins, un clin d'œil particulier en

souvenir de La Réunion va vite faire la réputation du vigneron Réunionnais en métropole «Allé di partou, La Réunion lé là».

Très sollicité par ses compatriotes, il décide d'organiser une journée de La Réunion à Bordeaux chaque année. Il s'agit pour le jeune vigneron de faire se rencontrer la diaspora réunionnaise, montrer un savoir-faire du monde viticole dont les Réunionnais sont souvent éloignés, tout en partageant la culture plurielle et les valeurs fondamentales de notre vivre ensemble. Après une vingtaine d'années en métropole, l'homme qui n'a jamais oublié son île, garde toujours un œil sur l'actualité de La Réunion. En 2019, Véronique et Olivier reprennent le Chai de Cilaos, unique opérateur officiellement déclaré sur l'île et à l'arrêt depuis deux ans suite à des difficultés financières. En association sur ce projet avec un ami d'enfance d'Olivier, Bruno Fontaine, homme d'affaires réunionnais apportant sa caution financière, Véronique et Olivier souhaitent impulser un nouveau souffle et structurer progressivement la filière viticole de La Réunion. Parallèlement, ils se lancent dans une opération totalement inédite en plantant de la vigne dans l'Ouest de l'île au moment où l'on évoque le besoin de diversification végétale. Après 3 ans d'exploitation, et malgré les difficultés rencontrées en raison du Covid, la situation financière du Chai de Cilaos dont le statut a évolué en « vendangeoir » privé connaît enfin l'équilibre. À ce jour, deux personnes travaillent sur le site de Cilaos, quatre sont sur les nouvelles parcelles de l'Ouest sans compter le service administratif fourni par le groupe financier associé. Travailleurs acharnés, Véronique et Olivier continuent sans cesse à mettre toute leur énergie pour maintenir le niveau de qualité de leur domaine viticole de Bordeaux tout en passant énormément de temps à développer leurs nouvelles plantations de La Réunion. Ils sont sur tous les fronts.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



SYLVIE LÉGER

(catégorie agriculture /goyavier)

Sylvie Léger est productrice de goyaviers et coordonnatrice de l'association « Les Producteurs Nout' Goyaviers » dédiée à la filière Goyaviers. Issue d'une fratrie de 3 enfants dont les parents ont fait l'expérience du Bumidom en allant vivre en métropole, c'est lors de ses vacances à La Réunion chez sa grand-mère que la jeune femme qui se prédisposait au métier de la coiffure, découvre la Plaine des Palmistes et ses forêts infinies de goyavier.

Au décès de sa grand-mère, ses parents reviennent à La Réunion en 1986, reprennent l'exploitation familiale et se lancent dans le maraîchage et l'élevage où se trouve une forêt de goyaviers (près de la Cascade Biberon). Le petit fruit rouge a toujours été un élément de discussion et de la petite économie rurale. Après quelques années en qualité de coiffeuse, en 1996, elle se marie et devient mère au foyer. Son père malade ne peut plus s'occuper de l'exploitation agricole de la Plaine des Palmistes, Sylvie s'engage alors dans un Brevet Professionnel Agricole en 2001. Elle fait son apprentissage sur l'exploitation de son beau-père. Elle revient en 2008 sur l'exploitation de sa famille à la Plaine des Palmistes. Elle écrit alors un projet agricole dont une construction, la relance du maraîchage sous paillage et de l'élevage de volaille de plein air et la culture du goyavier. Elle décrète alors qu'elle sera productrice de goyaviers. Elle crée avec ses collègues agriculteurs l'association des producteurs de goyaviers où siègent majoritairement quelques hommes. Elle est l'unique femme. Sylvie devient la leader naturelle du mouvement, prend la présidence de l'association

et occupe successivement des postes au Conseil d'Administration. En 2011, une table d'hôtes est créée après un pari fait avec des habitués. En 2016, un grave accident lui fait perdre l'usage de sa main, plusieurs tendons de ses doigts ayant été sectionnés. Entre un handicap, un divorce, la prise en charge des enfants et la gestion de l'exploitation, Sylvie voit ses forces lui échapper et certains secteurs de son activité dont le maraîchage et l'élevage vont disparaître. Petit à petit, c'est à travers ses champs de goyavier qu'elle entame sa thérapie. Et puis un jour en 2018, un « woofers » frappe à sa porte et lui propose de l'accompagner dans son activité en échange du gîte et du couvert. Au fil des ans, elle retrouve sa guérison, son courage et sa forme. En 2019, un nouveau compagnon s'invite dans sa vie et des chambres d'hôtes voient le jour. Elle continue à développer des projets avec l'association qui comporte alors une cinquantaine d'adhérents, une vingtaine de vergers et un statut de GIEE (Groupement d'Intérêt Economique Environnementale). Suite aux nombreuses rencontres avec les partenaires institutionnels, un arrêté préfectoral valide une convention de mise en œuvre d'une culture maîtrisée du goyavier exclusivement sur la commune de la Plaine des Palmistes. Poursuivant sa structuration, l'association obtiendra la mise à disposition d'un animateur pour développer les 7 objectifs qu'elle s'est fixés : partage d'un savoir-faire, d'une main-d'œuvre, diversification de l'activité, gestion de l'eau, désenclavement et développement d'un tourisme éco-responsable, transformer localement. En 2020, l'association obtient un local (kiosque). Le Département, service DEFI, lui apporte un soutien pour l'aménagement intérieur et extérieur de la structure et devient un partenaire sûr pour la définition de la Route des goyaviers. Elle dispose aujourd'hui d'un savoir et d'un savoir-faire pour que le Goyavier contribue à l'économie circulaire et à la consommation des Réunionnais.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



JEAN-PATRICK PAYET

(catégorie économie agricole/production)

Jean-Patrick Payet est âgé de 66 ans. Marié, un enfant. Très jeune, il s'intéresse au métier de son père qui était menuisier. Entré dans la vie active à 16 ans, il entreprend une formation en menuiserie.

Par la suite, il travaille chez plusieurs employeurs et se rend compte qu'il n'était pas fait pour être un salarié. Il était toujours animé par l'envie d'être son propre patron. Les échecs professionnels lui donnent l'occasion d'approfondir

cette idée. Au chômage, pendant deux années, bénéficiaire du Revenu Minimum d'Insertion, il évolue dans le monde rural et se laisse inspirer par l'environnement agricole et celui de l'horticulture notamment.

Il porte une réflexion sur les manques et les offres qu'il constate dans le milieu du jardinage. Il organise un tour des boutiques de jardinerie et des quincailleries. Son intuition lui donne raison de ce qu'il pressentait et qu'il ne trouve pas. Il constate qu'il manque du terreau et du fumier pour les particuliers qui veulent jardiner leur petit bout de jardin ou de jardinière. Il décide de se rendre chez un ami dans une carrière de scorie et lui fait partager son constat. Celui-ci lui donne un accord de principe pour la mise en sacs des scories. Il fait le tour des agriculteurs afin de leur proposer de récupérer de la terre et des résidus alimentaires végétaux des animaux afin d'en faire du fumier. Il décide d'être

auto-entrepreneur. Il démarche les institutions en vue d'obtenir la location d'un terrain pour mettre en place son activité. Il reçoit une aide de 14 000 francs pour le lancement officiel de son activité afin de se pourvoir en outils et équipements de première nécessité. Une fois les accords conclus, il pense au contrôle sanitaire des éléments qu'il va mettre en sac. Il collabore avec les institutions spécifiques sur un cahier des charges relatif au sujet du contenu et du contenant.

Ces deux éléments ficelés, c'est ainsi qu'il peut contractualiser avec les commerçants la vente des sacs de terre, de fumier et de scories. Il travaille avec son épouse, la nuit pour l'emballage et le jour pour la commercialisation. Son produit est attendu et le public répond présent. Il est obligé d'embaucher du personnel. Il fait travailler les personnes vivant dans son quartier. Il investit dans un camion avec un chauffeur pour l'acheminement de ses produits.

Fatigué mais fier de voir l'évolution de son activité, il faut qu'il change de cap et investisse dans du matériel professionnel. Il n'a pas encore suffisamment de moyens pour s'équiper et les aides attendues sont bien trop faibles pour qu'il voit grand. Qu'à cela ne tienne, après une dizaine d'années, il engage ses moyens personnels, il emprunte et investit dans une machine professionnelle qui décuple sa production et affiche aujourd'hui un résultat de près de 500 000 sacs.

En 2019, il est lauréat du « Challenge des créateurs ». En 2020, il bénéficie du label « Nou la fé » qui certifie la qualité d'un produit « made in Réunion ».

Ces reconnaissances, il les doit à ses efforts personnels, à l'accompagnement de son épouse et à la relève de sa fille, formée dans l'entreprise en gestion et comptabilité qui lui permettent de maintenir l'entreprise à un niveau en constante évolution.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



VIRGINIE SADAYEN

(catégorie agriculture/canne et maraîchage)

L'histoire familiale de Virginie Sadeyen se tisse sur la propriété de la famille de Villèle, propriétaire terrien qui disposait d'une main d'œuvre d'engagés venus de l'Inde et d'ailleurs, pour remplacer les nombreux esclaves rendus libres.

Virginie Sadeyen est âgée de 82 ans. Elle est l'arrière petite fille d'un arrière grand-père qui aurait été kidnappé en Inde et emmené de force à La Réunion, lorsqu'il était enfant. Selon l'intéressée, il se serait enfuit de la maison de ses maîtres et resté caché dans une ravine pendant 9 jours sans manger.

Elle a commencé à travailler avec sa mère à la mort de son père à l'âge de 5 ans dans les champs au lieu-dit « Moulin kader » à Villèle où elle vivait dans des petits boucans et travaillait la terre pour les colons comme beaucoup de familles de l'époque. L'exploitation était constituée de la canne à sucre, activité économique principale de l'île. De même, la famille cultivait du vétiver qui servait à la fabrication des paillottes où logeaient les ouvriers des plantations sucrières et de la culture vivrière dont le manioc, patate, songe, maïs, haricot, pistache, etc qui était destinée à nourrir la population.

La journée, elle travaillait au champ et le soir elle s'attachait à d'autres activités domestiques et manuelles avec sa mère.

Le destin commun que les ouvriers partageaient à l'époque en milieu rural exigeait l'entraide et l'abnégation. La mère de Mme Sadeyen, à l'écoute de la souffrance des plus démunis avait mis toute sa générosité au service des autres en leur donnant à manger et en les secourant du mieux qu'elle pouvait.

Mme Sadeyen a continué à travailler dans la canne aux côtés de son mari et après le décès de ce dernier en 2000, elle a décidé de perpétuer son engagement et mené de main de maître l'activité agricole pour faire vivre sa famille dans des conditions acceptables.

Un accident en 2004 l'a obligée à stopper le travail au champ alors qu'elle avait 64 ans. Malgré cet épisode, l'intéressée ne s'est jamais vraiment arrêtée. Elle s'adonne depuis, à la confection de « marley », colliers de fleurs destinés aux cérémonies cultuelles et culturelles indiennes tamoules. De même, elle se passionne pour la pâtisserie indienne qu'elle cuisine et qu'elle propose à la vente artisanale dans son entourage et lors des réceptions familiales et culturelles.

Le grand âge arrivant, Virginie Sadeyen n'est pas peu fière de son parcours malgré les problèmes et le courage qu'il lui a fallu afin de préserver un outil de travail et célébrer la terre comme ses ancêtres l'ont fait bien avant elle. En effet, 8 hectares de terrain agricole leur ont été rétrocédés lorsque les terres de la propriété de Villèle ont été cédées à la SAFER. Ils les ont cultivés et fait fructifier depuis 3 générations. Ces terres ont été partagées avec ses enfants qui ne sont pas agriculteurs mais cultivent la terre. Elle garde l'espoir d'un relais possible à travers les générations futures.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



JOËL RIVIÈRE-MAZEAU (catégorie social/bénévolat)

Joël Rivière-Mazeau a 75 ans. Après une fin de carrière en qualité de Clerc d'avocat, c'est en tant qu'autodidacte qu'il embrasse le monde associatif, pour tour à tour devenir acteur et médiateur bénévole de la vie sociale.

Dès la fin des années 70, il devient le 1^{er} vice-président de l'UCOR (Union des Consommateurs de La Réunion) et a en charge les dossiers de surendettement auprès de l'IEDOM, participe à la Commission de roulage, représente la Banque de France au FSL (Fonds social au Logement), ancien administrateur du CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement), et de l'ADIL (Association Départementale des d'Information pour le Logement).

Au début des années 90, c'est en qualité d'administrateur qu'il intègre l'ARAJUFA (Association Réunionnaise à l'Aide Judiciaire des Familles) pour le soutien des victimes en détresse. Il prête serment pour devenir médiateur pénal, délégué du Procureur de la République. Par la suite, en 1993, c'est en qualité de conciliateur, médiateur, délégué du Procureur de la République, qu'il intervient dans les Maisons de Justice de Sainte-Rose, Salazie, la Plaine des Palmistes et les Camélias, le Butor, le Moufia, la Montagne, le Chaudron à St-Denis.

Il a assuré l'accueil du service des certificats de Nationalité Française, au tribunal d'instance de Saint Denis, de 1993 à 2018.

De 1998 à 2008, il assume les fonctions de vice-président de l'association de

la Médiation Familiale dans l'Océan Indien. Il siège aussi dans les rangs de l'association AMARE (Accueil de la Mère à La Réunion). Ces activités, aux côtés des acteurs élus et spécialisés, lui permettent d'apporter un service gratuit et personnalisé ainsi que des solutions pour assurer la paix sociale au sein de la population. Elles ont également permis à des milliers d'usagers de retrouver leur dignité et leur bon droit grâce à son profond sentiment d'humanisme et à sa lutte contre les injustices et les difficultés sociales.

Parmi les activités bénévoles passées, il a évolué comme trésorier dans l'Amicale des Corses à La Réunion, aussi trésorier et porte-drapeau de l'association des Veuves de guerre et Pupilles de la Nation et administrateur de la Fédération départementale des Anciens Combattants, membre et porte-drapeau de l'association des Médailleurs Militaires, Président de l'Association Départementale des Conciliateurs, Médiateurs, Délégués du Procureur de la République de 2004 à 2017. Pour ces divers engagements depuis 43 ans dans la vie associative, plusieurs médailles associatives lui ont été reconnues dont la médaille du Mérite de l'Union Nationale des Combattants (1992 et 1996), la médaille du Bénévolat Amédée Bédier (2005), Citoyen d'Honneur de la Ville de Salazie (2013), médaille d'or du Civisme et du Dévouement (2014), Citoyen d'Honneur de la Plaine des Palmistes (2015), étoile Européenne du Dévouement Civil et Militaire (2017) et la dernière celle des Palmes académiques pour les 30 ans de porte-drapeaux des médaillés militaires.

Malgré les difficultés rencontrées sur le terrain, Joël Rivière n'est pas près d'abandonner son implication dans les différentes structures car il sait que son action est juste et que sa participation revêt un intérêt particulier pour l'équilibre de la société. C'est en toute humilité et responsabilité qu'il a mis son engagement au service de l'intérêt général et espère servir encore le plus longtemps possible.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



FABIENNE RUBIRA
(catégorie social/solidarité)

Fabienne Rubira est biologiste de formation. Elle a 60 ans. En 2001, la Déléguée des droits aux femmes, Marie Josée Barre, pose le problème de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la société réunionnaise et souhaite mettre en place une structure visant à réduire les discriminations. Mme Rubira et d'autres femmes travaillant sur ce même sujet, portent chacune un projet qui est défendu devant un jury composé d'institutions oeuvrant dans

l'intérêt général. Le projet de Fabienne Rubira est retenu. L'Agence Chancelal avec pour objet l'égalité des chances voit ainsi le jour et est inauguré en 2001.

Elle devient ainsi pionnière en la matière et aujourd'hui, La Réunion est le seul département de France à disposer d'un outil d'accompagnement des politiques publiques sur l'égalité femme-homme à La Réunion auprès de tous publics (scolaire, parentalité, entreprise, fonction publique, centre de formation et d'insertion). Dès 2003, l'association a mené une 1^{re} étude sur l'activité des femmes cheffes d'entreprises à La Réunion. Elle est à l'origine du Prix Faham (veille médias, publicités sexistes/antixistes), Prix de la Mixité réunionnais, Théâtre-forum contre les violences sexistes et sexuelles au travail et de la création en 2019 de la 1^{re} plateforme égalité professionnelle du secteur privé à La Réunion et en 2020 de son équivalent pour la fonction publique.

Parmi les outils pour lutter contre les inégalités, Fabienne Rubira pense que le sport est un levier et un enjeu de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Il participe à l'évolution des représentations. Il peut contribuer à lutter contre les stéréotypes et les violences sexuelles. À l'occasion des 20 ans de sa création, Chancelal a mis en place plusieurs temps forts autour de la valorisation de la mixité dans le sport. Des tables rondes et échanges avec les actrices et acteurs locaux sur l'avancée de la mixité et de l'égalité femmes hommes dans le sport réunionnais. Le deuxième prix de la mixité a été remis à vingt apprenti(e)s en 2017 dont l'objectif a été de valoriser le choix de travailler dans une filière où la mixité de genre n'est que très peu présente. Parmi les 70 000 jeunes sensibilisés, plusieurs filles et garçons ont été récompensés par les différentes instances d'éducation et de formation, ainsi que par l'Agence pour l'intégration de l'égalité des chances hommes femmes. Chancelal veut rendre opérationnels, partout dans l'île, des femmes et des hommes, partenaires-relais.

Cela consiste également à suivre et accompagner des projets, en fournissant à leurs initiatrices et initiateurs des outils pratiques et les connaissances indispensables. Pour ce faire, l'Agence dispense des formations : « Les clés de l'égalité professionnelle » destinées aux dirigeants d'entreprises, salariés et syndicats mais aussi à tous les acteurs et actrices de l'accompagnement professionnel et de l'insertion. Il s'agit d'apprendre à promouvoir, en entreprise et dans les administrations, une culture d'égalité, afin que celle-ci devienne réelle dans les faits.

D'autres actions voient le jour, dont la 1^{re} plate-forme numérique de l'égalité professionnelle, dédiée aux entreprises privées et à la fonction publique d'État à La Réunion.

Féministe et experte en égalité femmes-hommes à La Réunion depuis 2001, fondatrice et directrice de Chancelal, Fabienne Rubira poursuit sa mission de lutte contre les stéréotypes liés au genre et milite plus que jamais pour l'équilibre des responsabilités sociétales.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



CHRISTOPHE ROBERT (catégorie sport/handicap)

Christophe Robert est âgé de 63 ans et est issu d'une famille très modeste du Sud de La Réunion. Il fréquente l'école jusqu'à l'âge de 11 ans et il est obligé ensuite de travailler aux côtés de son père pour nourrir la famille nombreuse. À 14 ans, il quitte la maison familiale pour aller vivre dans un local mis à disposition par une dame qui lui apprend à lire et à écrire tout en continuant à travailler dans les champs. En 1978, il intègre la Marine nationale où il voudrait s'engager durablement mais son niveau scolaire n'est pas adapté aux exigences de l'Armée. Pendant cette période militaire, il est affecté à la cuisine et obtient un Brevet spécialisé en cuisine. À l'issue de son service militaire, il revient dans son île et travaille dans un restaurant. Il se marie en 1982. Il devient alors son propre employeur. Fort de son expérience militaire et guide de découvertes, il postule pour intégrer la mission scientifique pour les Terres Australes en qualité de cuisinier. Il se rend à l'hôpital pour un examen et survient un accident médical qui le tient dans le coma pendant 6 jours. Ce drame lui fait perdre un œil et le second est abîmé. Admis en neurologie il est déclaré paraplégique. Il tentera plusieurs démarches de réparation, sans succès et bien trop longues pour bénéficier d'une aide spécifique. Il lui est conseillé d'y renoncer afin d'obtenir une pension d'invalidité qui lui permet d'entretenir sa petite famille. Démoralisé, cloué dans un fauteuil, il fait preuve de force pour surmonter son handicap au quotidien. En cachette, il s'accroche à tout support pour se lever. Il tombe, se relève et recommence. Il achète une voiture adaptée et devient autonome. Il

démontre la construction de sa petite case qui finira par sortir de terre. Il veut que sa fille et son petit fils soient fiers de lui. Il aime aussi le sport : le football, le basket, la pétanque. Il fait la connaissance alors d'un grand acteur sportif, Claude Thirel, dans le domaine du handisport. Fin 87, il intègre le basket en fauteuil dans un club à Saint-Joseph et récupère peu à peu une partie de son bras gauche. Il devient entraîneur et arbitre où le club de Saint-Joseph accède au titre de Champion de basket en fauteuil face à un club de Bordeaux et où sont invités de nombreux clubs de La Réunion et de l'extérieur. Christophe Robert, adepte de la pétanque classique découvre une autre forme de pétanque : la boccia. Il prend une licence et participe au Championnat de France. Il finit 2^e mais selon les règles, c'est le 1^{er} qui participe au Championnat de France. Ce dernier ne peut pas se rendre en métropole, c'est lui qui s'y rend en 2017 et il revient avec le titre de Champion de France. En 2018, c'est le même scénario. En 2019, il part défendre son titre à Orléans et rentre de nouveau avec un titre de Champion de France. En 2020, il participe au Championnat de La Réunion et remporte le 1^{er} titre. La crise sanitaire ne permettra pas son départ en métropole. En 2021, il gagne le 4^e titre de La Réunion. En 2022, il obtient le 5^e titre de Championnat de La Réunion. Il doit partir en décembre dans la Sarthe pour décrocher le titre de Champion de France. Même s'il est différent, il est heureux de participer avec les valides aux rencontres inter-clubs de Pétanque dans les quartiers de Saint-Joseph. Il souhaite que toutes les communes développent des clubs dans tous les quartiers entre valides et invalides afin de resserrer les liens et lutter contre l'oisiveté. Sans le sport, les personnes porteuses de handicap sont condamnées à rester en marge de la société, à ne pas se dépasser et à limiter leurs capacités physiques. Pour lui, le sport maintient la forme physique, renforce le mental et est un facteur d'épanouissement, d'inclusion et de cohésion sociale.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



NATACHA GUIMBERT
(catégorie sport/handicap)

Natacha Guimbert est âgée de 36 ans, est handicapée moteur de naissance et évolue au quotidien en fauteuil roulant. Elle a fait sa scolarité normalement avec des adaptations d'emploi du temps, de transport et d'une A.V.S.I pour l'accompagner. Elle a eu son Brevet des collèges, BEP secrétariat et Bac Pro secrétariat comptabilité et un niveau BTS en gestion PME/PMI gestion commerciale.

Pour des raisons de santé, elle a dû arrêter les études.

À cette époque des années 90, le handicap fait peur aux gens et les difficultés d'intégration dans la société ainsi que l'accès aux informations pour entrer dans le monde du travail pour les personnes porteuses de handicap sont redoutables. À l'âge de 22ans, elle obtient son permis B adapté aux handicapés. Grâce à sa force de caractère, elle progresse et acquiert de plus en plus d'indépendance.

Elle a vécu longtemps dans la peur du regard des autres, a manqué de confiance en elle, et, avec l'aide de ses proches, des professionnels de santé et des organismes spécialisés, elle a grandi et s'épanouit davantage malgré son handicap. Et puis, elle a toujours été intéressée par le sport mais malheureusement, à l'école, les éducateurs sportifs n'étaient pas armés pour la prise en charge des personnes handicapées. Avec le temps, grâce à Internet, elle découvre l'association Handisport, spécialisée dans le sport adapté aux personnes porteuses de handicap. Des rencontres avec la structure lui permettent de se lancer dans la natation suivi de de la boccia (sorte de pétanque en fauteuil)

et ensuite le handiping (ping pong) en fauteuil roulant. Elle intègre le Club de la Cressonnière à Saint-André où le dirigeant Nelson Fontaine et l'entraîneur Sébastien Pothin lui réservent un accueil qui sera décisif dans sa progression sportive. Après quelques entraînements, elle arrive 2^e au championnat et se décide à se spécialiser dans le handiping. Elle démarre les entraînements au gymnase Nicole Ledormeur et au gymnase Jean Perrin à Saint-André, encadrée par le club de la Cressonnière à Saint-André et les responsables officiels des clubs handisport de Saint-Pierre, de Saint-Benoît et de Saint-Denis.

Par la suite, elle participe aux entraînements de préparation aux Championnats Régionaux Réunion dans la catégorie Handisport, qui ont lieu dans le gymnase Nicole Ledormeur en avril 2022. Pour sa 1^{re} journée de championnat, Natacha obtient la 2^e place avec une Médaille d'argent. Pour sa deuxième compétition, elle décroche la seconde place avec la coupe d'argent. Concernant le championnat de France, elle attend le déroulement et les différentes participations. Sa licence reprendra en septembre 2022, pour une nouvelle période sportive où elle sera présente car son objectif est de figurer en haut de l'affiche au niveau national et international. La jeune sportive a eu l'occasion de parler de son sport dans les médias : le handiping. Elle voudrait faire comprendre à la société qu'une personne handicapée est une personne normale, qui a besoin d'adaptations dans son parcours de vie au quotidien, mais qui peut selon ces capacités, vivre comme tout le monde. Et à La Réunion, beaucoup de choses doivent être encore améliorées pour les PMR, qu'il faut plus de moyens pour les structures spécialisées et plus d'informations pour que des jeunes handicapés pratiquent un sport, qui est un facteur d'épanouissement et de dépassement de soi, de réalisation et d'intégration dans la société.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



JEAN-PIERRE BIDOIS
(catégorie social/sport adapté)

Jean-Pierre Bidois est âgé de 66 ans et fait partie d'une fratrie de 11 enfants. Il vient de prendre sa retraite après 40 années de services auprès de la population de Saint-Denis. Dès 1968, l'intéressé a endossé une sorte de rôle d'animateur dans une des manifestations connues de l'époque : les clubs Guétali. Sa mère était très proche des gens en difficulté. Elle leur venait en aide comme tout le monde le faisait dans les années 70. Toute cette

organisation dans une nouvelle cité de quartier « La Source » mobilisait les compétences de chacun pour développer l'entraide.

Jean-Pierre rameutait les enfants de ces familles nombreuses pour les occuper à des activités qu'on inventait et qui se déroulaient en plein air. La plupart des gens étaient illettrés et Jean-Pierre prenait sa part en les aidant à remplir les papiers administratifs et notamment les veuves. Les personnes âgées se réunissaient entre elles, mettaient en commun leurs activités et c'est ainsi que fut créé le 1^{er} club de 3^e âge de l'île. Elles faisaient de l'artisanat de leurs mains, plantaient les fleurs et le 1^{er} Floralie est né également à partir de ces initiatives de quartiers dionysiens. Parallèlement, à 16 ans, Jean-Pierre devient bénévole et s'implique au Foyer des Jeunes de la Source, foyer ayant pour objet l'animation sociale, culturelle et sportive et rencontres intergénérationnelles.

Ayant été repéré comme acteur socio-éducatif engagé, en 1984, il est invité à intégrer le Comité Régional du Sport Adapté. Pendant une trentaine d'années, Jean-Pierre Bidois est tour à tour secrétaire, trésorier, président, s'occupant de la création et de l'accompagnement des personnes porteuses de handicap. Il rejoint également la commission pour la mise en place de la MDPH, à la CDAPH et au FIPHFP. Il siège au Conseil d'Administration de l'IRTS (Institut Régional du Travail Social). Bénévole au sein de l'association AMARE (Accueil de la mère à La Réunion), il participe à l'avancement des dossiers et des projets de la structure. Dans le cadre de son activité professionnelle, Jean-Pierre Bidois a œuvré dans le domaine socio-éducatif et principalement à la mise en place d'actions dans des quartiers de Saint-Denis notamment lors d'événements de 1991 en partenariat avec les institutions administratives et judiciaires de l'État. Lors des commissions de la Ville de Saint-Denis, il a participé à des actions de recensement et d'évaluation des bâtiments en vue du respect des normes sécuritaires et d'accessibilité. De plus, son savoir-faire et son savoir-être lui ont permis de travailler avec des équipes pluridisciplinaires sur la résorption de l'habitat insalubre dans le quartier du Brûlé à Saint-Denis.

En outre, tout au long de sa trajectoire, il a été un incontournable acteur social ayant joué son rôle auprès des plus démunis, des plus marginaux en essayant d'apporter une écoute, une aide, une orientation vers les services adaptés. Sollicité encore à ce jour, tant par les particuliers que par les structures administratives, l'intéressé poursuit sa mission qui ne s'est finalement jamais arrêtée tant la société va mal et que des personnes bienveillantes comme lui sont rares.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



BERNARD GRONDIN (catégorie social/solidarité)

Bernard Grondin est né en 1965 à « Vyé-Sid » (vieille SIDR), au milieu des arbres, des animaux, et d'une fratrie de 7 enfants. En 1978, sa famille est relogée en immeuble au Chaudron, une mutation incomprise et inconfortable. L'association de prévention APC, installée au cœur de la Cité Cow-Boy, est un endroit où le jeune adolescent tente d'exister et de s'adapter à ce nouveau monde urbanisé.

C'est dans ce contexte qu'il renforce ses valeurs (transmissions familiales) et se forge un intérêt pour l'entraide et la fraternité. Au début des années 80, il participe à l'animation d'une radio libre au Chaudron tout en effectuant sa formation scolaire de monteur en installation d'équipements sanitaires en vue d'une activité professionnelle. Il devient jeune militant à l'association ATD Quart Monde ; il participe à des activités diverses sur le territoire et s'engage comme animateur de bibliothèques de rue à Commune Primat, au sein d'une population, en grande précarité économique et sociale, isolée entre deux bras de rivières. Toutes ses rencontres et ses expériences le conduisent naturellement vers la voie du social. Son indignation face aux injustices le mène à exprimer sa façon de voir les choses en tant que président et leader du groupe musical Ravan' ; ses textes mêlés à ceux de Bernard Salimina parlent de la cité, des jeunes, de leur espoir, leurs rêves... Le style et la portée des paroles touchent le plus grand nombre, le groupe devient une référence pour les Chaudronnais et le milieu culturel, où plusieurs acteurs et auteurs s'expriment viscéralement en langue créole. Bernard rejoint les équipes de l'Association pour la Protection de

l'Enfance en qualité d'élève-éducateur. Il met à profit ses facultés humaines et se perfectionne à l'accompagnement social en internat. Puis, il intègre l'ADEPS, (Association Départementale d'Éducation et de Prévention Spécialisée) qui intervient en milieu ouvert ; Il se confronte alors aux cités de la ZUP et de la ZAC du Port. Au contact de ces familles, il s'interroge sur l'essoufflement du système et des moyens limités qui ne répondent plus aux réalités. En 1995, il rejoint le projet en construction « Les Papillons Emmaüs ». Ce modèle social est alors développé au niveau local. Après sa rencontre avec l'Abbé Pierre il devient le directeur de l'association. Il s'agit de remettre debout des personnes en rupture familiale, sociale, trouver les moyens de les insérer à travers une écoute, une attention, une activité, un salaire. L'association a développé le circuit d'une économie solidaire qui fait vivre aujourd'hui une quarantaine de salariés dont plusieurs en parcours d'insertion. L'association répond ainsi à la précarité grandissante des Réunionnais. Elle intervient ponctuellement à des demandes d'équipement de foyers en situation de relogement. L'association permet aux publics d'acheter ce dont ils ont besoin à moindre coût dans les boutiques d'Emmaüs. Les salariés comme les clients qui fréquentent Emmaüs sont autant d'acteurs qui favorisent le lien social et permettent aux plus démunis de maintenir une solidarité que Bernard Grondin porte depuis de nombreuses années. Grâce à lui, de nombreux Réunionnais ont pu se relever de la détresse sociale, de la rupture familiale et ont pu retrouver un sens à leur vie. Au vu de l'expansion d'Emmaüs, le constat de la société réunionnaise est édifiant. La Réunion est frappée par une très grande misère. Nul doute que Bernard Grondin, fervent défenseur de la cause sociale à La Réunion, continuera toujours et toujours à militer contre les inégalités sociales et veillera à ce que l'action d'Emmaüs soit inscrite définitivement comme une mission d'intérêt général de premier ordre et de grande utilité publique.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



TAHAR MEJRI

(catégorie culture/arts graphiques)

Tahar Mejri est Tunisien de naissance et Réunionnais de cœur. Il vit à La Réunion depuis 1984. Il est le 1^{er} professeur de langue Arabe, de la 1^{re} section d'Arabe ouverte à La Réunion dans les écoles publiques dont le collège Juliette Dodu et le lycée Leconte de Lisle. Il a enseigné les langues classiques et la littérature arabe à l'institut de Linguistique et d'Anthropologie à l'Université de La Réunion pendant plus de 30 ans.

À la retraite depuis quelques années, il transmet aujourd'hui sa passion de l'art de la calligraphie arabe. Militant associatif confirmé, il prône le dialogue des cultures pour renforcer les liens entre les peuples et la calligraphie est un moyen de fédération. La Réunion puise ses origines tant en occident qu'en orient. Une partie de la population locale ignore ses origines, sa culture. C'est grâce aussi à l'art de la calligraphie arabe, qu'il tente de diffuser un art ancestral de l'écriture dans toute l'île à travers des ateliers qu'il anime régulièrement. C'est pour cette raison également qu'il est à l'origine du forum des calligraphies arabe, hindoue, latine et chinoise depuis 1990 à l'Université. Plusieurs praticiens ou invités dont Alain Boissière, Anantha Kothandaraman, Lijia Xie, Claudia Alaguiry, Stéphane Mazet, Dr Chanemougame, le swami Adwayananda et bien d'autres qu'il a côtoyés tout au long de son parcours n'ont eu de cesse de partager leur savoir et leur savoir-faire pour une meilleure compréhension de la culture plurielle de notre île. Ces activités développent la curiosité, la fraternité et la tolérance.

À travers la calligraphie arabe, c'est une part de l'histoire de la civilisation arabo-musulmane que le professeur tente de partager. Les arabesques qui ornent les monuments, les ouvrages, les objets, etc sont autant de signes, de lettres, de messages philosophiques, poétiques qui sont des marqueurs et correspondent à une époque, à un style régional et à une culture. L'apprentissage de chaque lettre demande de la concentration, de la patience, de l'application pour maîtriser les techniques diverses des « pleins », des « lignes droites », des « traits fins » et des « déliés » à l'aide d'un « calame », stylet en bambou biseauté utilisé traditionnellement. Aujourd'hui d'autres outils sont appropriés.

En partenariat avec la ville de Saint-Denis, ses activités sont basées à la Médiathèque de Saint-Denis. D'autres ateliers ont été mis en place régulièrement avec des invités en arts graphiques et plastiques, avec les élèves de l'École de Gestion et de Commerce, au lycée Lislet Geoffroy, et dans bien d'autres établissements. Au collège Oasis au Port, les collégiens ont été initiés à la découverte de la culture arabe dans le monde autour d'autres thèmes dont la géographie, la cuisine, les symboles, l'écriture, la littérature et l'histoire.

Lors des manifestations culturelles, Tahar Mejri est régulièrement invité à proposer des activités de calligraphie en faveur du public qui est ravi de repartir avec un souvenir calligraphié et la signification correspondante.

Ancien Conseiller Principal d'Éducation, et très sensible aux difficultés de l'orientation scolaire pour les élèves comme pour les familles, pour lui, l'apprentissage de l'art de l'écriture dans sa forme graphique est l'arme absolue contre l'illettrisme. Mejri Tahar est convaincu que les arts graphiques peuvent être une vraie orientation scolaire pour les orphelins des classes de 3^e des collèges. Il ose espérer que cette filière puisse être une voie possible pour donner un sens à des jeunes désintéressés des filières classiques.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



TEDDY IAFARE-GANGAMA
(catégorie culture/littérature)

Teddy Iafare-Gangama est un artiste réunionnais militant pour la valorisation de la langue, de la culture, du patrimoine et de l'identité réunionnaise. Il a produit plusieurs ouvrages et albums jeunesse (contes, écritures, poésie, etc) et de textes et chansons d'inspiration soul et maloya contemporain.

Il évolue également entre pièces de théâtre, contes et traductions de bandes dessinées. Il a présenté ses textes sur scène dans des *fonnkèr* ou lors

de créations scéniques comme *Fonnkèr* et *Poetry* avec 2 slameurs sud-africains, *Dékolonant an ou* et *Les ogres* de Barbara avec des artistes réunionnais. En 2016, il entame une nouvelle tournée avec l'enregistrement de son dernier CD intitulé *Aterla*. En 2018, soutenu par la Cité des Arts (Saint-Denis de La Réunion), il met en place un nouveau spectacle avec des compositions originales et inédites.

En 2003, il fait partie de la première Licence de Créole à l'Université de La Réunion et rejoint le milieu militant pour la valorisation de la culture réunionnaise. C'est pendant cette année consacrée à son enfant qu'il écrit ses premiers textes, car il éprouve le besoin de s'exprimer sur cette culture dont il a été privé à la fois à l'école et dans la société qui l'entoure. Soucieux de la transmission des traditions orales et surtout de la langue réunionnaise, il se rend compte que peu d'ouvrages

sont publiés en réunionnais à l'époque. Il décide alors d'écrire pour les enfants réunionnais, des contes et histoires qui se passent dans leur langue et surtout dans la réalité de leur environnement. Inspiré par son quotidien et surtout par ce qui l'entoure, il écrit en français, réunionnais et en anglais. 2 pièces de théâtre sont portées sur scène (*Zamal Game* en 2004, 2008 et 2012 et *Dékolonant an ou* en 2006 et 2014) tandis que d'autres textes inédits attendent d'être portés par des compagnies ou des comédiens (*Ballon vole* édité en 2021, *Basket vole*, *Mash ta soupe*, *Mouche blues...*). D'autres réalisations ont vu le jour, dont son 2^e CD intitulé *Aterla*, un spectacle « *Et demain viendra bien* », un conte musical « *In zong, in doi* », des résidences d'artistes, des courts métrages.

Il exprime, décrit, écrit l'amour à ses proches, à son île, à la vie. Ses *fonnkèr* sont des témoignages, des déclarations à dire et à entendre. Son inspiration se légitime aussi dans sa situation d'aîné, d'« enfant du kartié », de « citoyen réunionnais ». Il est sensible à la misère, aux injustices sociales, à son environnement qui bouge très vite, à la protection de la planète et est très soucieux de ce que sa génération va laisser derrière elle.

En 2021, il crée avec le pianiste Pat Burter, le spectacle « *Mash ta soupe* » : une lecture musicale inspirée de cette même nouvelle. Il reçoit également le 1^{er} Prix du concours « *Premières pages* », projet porté par le Département pour son album jeunesse, dédié aux tous petits.

En 2022, il participe au Salon du livre Athéna à Saint-Pierre où il anime, dédicace ses dernières parutions dont « *Chat mots* », un album jeunesse destiné aux jeunes publics et « *Mash ta soupe* », une nouvelle pour publics adolescents.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



GABY LAÏ-KUNE (culture/patrimoine musical)

Gaby Lai-Kune est né à Saint-Denis, en 1950. Il grandit dans le secteur du Bas de la Rivière à Saint-Denis. Très tôt, il vit sa scolarité tout en aidant son père qui a une boutique dans le quartier. À l'adolescence, très attiré par la musique, il rejoint un groupe de jeunes artistes « la kour » qui crée l'orchestre de bal les « Super-Migs ». L'école n'étant pas le meilleur parcours pour lui, Gaby décide d'intégrer une formation de menuisier-ébéniste. Quand il est

obligé d'aller faire son service militaire en métropole, il est affecté en tant que clairon dans la fanfare du régiment. Lors de son retour à La Réunion, au début des années 70, il rejoint le groupe « les Melons » où figure le célèbre poète-interprète Alain Peters.

Au fil des rencontres, c'est dans le groupe les « Soul Men » qu'il décide de devenir interprète et produit leur 1^{er} 45 tours. Cet orchestre qui anime les bals est composé notamment d'un des guitaristes les plus prometteurs : Narmine Ducap.

Bien introduit désormais dans la vie musicale, il participe à des tournées

musicales en métropole. Par la suite, un accident de la vie l'oblige à prendre une année sabbatique et il repart en métropole pendant presque 2 années. La passion de la musique le rattrape et il reconstitue son groupe les Soul Men avec des musiciens d'anciens groupes retrouvés en France métropolitaine. Enrichi des scènes musicales et des scènes de la vie quotidienne autour du petit commerce de son enfance, il compose et interprète ses propres chansons. Il écume les scènes et acquiert une solide réputation et expérience.

Parallèlement, en tant que bon fils de commerçant, il monte une activité de production d'amuse-bouche dont les bouchons chinois, les samoussas qu'il écoule auprès des restaurants créoles parisiens. La période des épreuves terminée, il rentre à La Réunion et se consacre essentiellement à la musique. Il reconquiert son public et parcourt l'île pour consolider son répertoire un « best off » et faire revivre des moments croustillants de la vie locale.

Son séga le plus populaire « Fanm' command' pa le zom » teinté d'une pointe de malice est sans aucun doute celui qui est gravé dans la mémoire de tous les Réunionnais. Il dispose aujourd'hui à son actif plus d'une vingtaine de vinyles, et d'une dizaine de compact-discs. Cette année, c'est au Théâtre de Champ Fleuri que l'artiste couronne sa carrière longue de 50 années de vie musicale, entouré de nombreux autres artistes musiciens qui reconnaissent son talent, sa simplicité et sa discrétion.

LES RÉCIPENDIAIRES (2022)



JEAN MAX CAZANOVE (culture/patrimoine danses folkloriques)

Jean Max Cazanove est âgé de 68 ans. À 15 ans, il intègre une troupe de théâtre à La Réunion dans laquelle il joue et chante. Depuis les années 80, il exprime sa passion de danseur au sein de plusieurs groupes folkloriques de renom (La Bourbonnaise, Compères Grat'Fils, Canne d'eau) avec lesquels il a participé à des festivals de danse à Madagascar, Maurice, les États-Unis, les Seychelles ... De retour à La Réunion en

1982, il est embauché comme technicien à EDF où il devient organisateur de colonies d'enfants, passe son BAFA à cette occasion et accède à la fonction de directeur adjoint. En 1989, il monte et prend la présidence de son association « Les Compères Créoles ». Il apprend aux jeunes les danses traditionnelles locales telles que le séga ou le maloya et met en place des chorégraphies pour monter des spectacles. Il effectue également un travail de recherche aux Archives départementales avec l'historien Laurent Hoareau, sur les costumes traditionnels. En 2001, Il participe à la réalisation d'un CD de musique créole pour lequel il est auteur compositeur de plusieurs chansons. En 2006, il prend un congé pour suivre une formation de licence d'entrepreneur de spectacles. Il suit également une formation d'animateur de groupe folklorique avec la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques français « France Folklore ». Ses qualités d'ambassadeur de l'île de La Réunion l'ont amené à se produire dans plusieurs grandes manifestations locales, dans l'océan Indien et dans bien d'autres pays. On peut aussi citer sa participation, en métropole, au premier Prix

de la Franco-vision sur le plateau d'Antenne 2 en 1991, l'Olympia en 1992, pour promouvoir la culture, les musiques et les danses traditionnelles de La Réunion complétées par des ateliers de démonstration et ou des expositions de costumes folkloriques. En 2010, il passe avec succès le diplôme d'animateur de danses folkloriques de niveau 2 (diplôme délivré par la Fédération des Arts Populaires et la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques français). À La Réunion, il est la seule personne titulaire de ce diplôme pour enseigner les diverses danses traditionnelles de La Réunion dans le cadre d'ateliers mis en place par Les Compères Créoles ou bien dans des centres aérés, des écoles, des clubs du 3^e âge ; pour créer des groupes de danses folkloriques capables de se produire en public à niveau professionnel et pour donner avec ces groupes des spectacles tant à La Réunion, qu'en France continentale et à l'étranger. En 2015, fort de ses expériences, de ses qualités de pédagogue et soucieux de transmettre un patrimoine culturel, il décide de formaliser son savoir-faire en réalisant un livret (présentation historique confiée à Ho Qai Quang, économiste et acteur culturel), un CD ainsi qu'un DVD consistant en la présentation des musiques et danses folkloriques de La Réunion grâce à la description technique et le codage de chaque pas de danse. Il est le seul Réunionnais à matérialiser de manière synthétique et explicite sur un support complet une des disciplines vivantes de la culture réunionnaise. En outre, depuis 2016, avec l'appui de France Folklore et celui de la Commune de La Possession, il organise la manifestation « Fé viv nout traditions et des petits métiers lontan » afin de sauvegarder les traditions et les métiers d'antan avec comme invités les pays tels la Lituanie, les Seychelles, les Seychelles et le Vietnam. Plus de 80 petits artisans ont présenté leurs métiers. La découverte d'autres territoires et d'autres cultures ont amené Jean Max Cazanove à porter des actions notamment au Vietnam où il aide des enfants et adultes depuis presque 15 ans.

CONTACTS PRESSE

Département de La Réunion
Direction de la Communication

Virginie Elsass • 0692 974 389
virginie.elsass@cg974.fr

Pana Rakoto • 0692 974 533
pana.rakoto@cg974.fr